

NOTICE CONSTRUCTEUR

A. Implantation

A.1 IDENTIFICATION DU JEU

Nom de la gamme : **Classique**

Référence: **3505**

Nom du fournisseur : **SA Transalp**

Adresse du fournisseur : **179 route de Faverge**

Code postal : **38470** Ville : **L'ALBENC**

Téléphone : **04.76.64.75.18** Télécopie : **04.76.64.79.79**

Email : **info@transalp.fr**

A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : **3 à 8 ans**

Zone d'impact préconisée : **21.30m² (voir plan n° 3505 pour détails)**

Zone d'implantation conseillée : **Terrain plat, stable et nivelé**

Remarque : **Une zone de sécurité autour du jeu doit être laissée libre de tout obstacle**

Nature du sol de réception : **Matériaux fluents (sable, gravier roulé lavé, écorce de pin, copeaux de bois).**

Gazon si hauteur de chute inférieure à 1m

Dalles ou sol amortissant, pour tout équipement dont le HCL est supérieur à 1m, le HIC du sol doit être supérieur ou égal au HCL de l'équipement.

Remarque : **Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents, aux niveaux de remplissage des matériaux meubles particuliers (vérification du niveau zéro).**

Les sols des zones d'impact doivent être exempts d'arrêtes vives

et de saillies.

Nature des fondations : **Sur sol fluant : Ancrages à - 700 mm**

Sur enrobé : Scellements à - 300 mm

Sur dalle béton : Fixation par chevilles béton

Masse de l'agrès le plus lourd (en Kg) : **25 Kg**

A.3 Implantation & montage

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation du plan 3505.

A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

- | | |
|----------------------------------|--------------------------|
| - Fréquence: | Trimestrielle |
| - Produits à utiliser: | Eau savonneuse |
| - Dosage, pression, température: | Maxi 40 bars et Maxi 30° |
| - Procédés: | Pompe pression à eau |

A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

Eléments à contrôler :

- Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol –
- Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes –
- Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation..) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

Eléments à contrôler : Toutes pièces mobiles - pièces soudées.

Fréquence : Trimestrielle.

Moyen :

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

Eléments à contrôler :

- Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents
- Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.

Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2008

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1176-1 : 2008

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route de Faverge -- 38470 L'ALBENC

B. Colisage

B.1 Fournitures

Qté	DESIGNATION
4	Poteaux
1	barre transversale
2	Renforts
1	Panier à œufs
1	Plaque constructeur
2	Autocollants : 3 à 8 ans
16	MTH 10x35
16	Rondelles 10x20
16	Bouchons blancs

B.2 Scellements

Qté	DESIGNATION
	Sol fluent
4	Tiges de scellement
	Sol enrobé
4	Tiges de scellement
	Sol béton
16	Chevilles M10x100
16	Rondelles 10x20
16	Ecrous freins M10
16	Bouchons blanc

C. Montage

C.1 S'assurer des dimensions du terrain :

En se servant du plan Réf. 3505:

- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite
- Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité des normes en vigueur.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage de la structure et les fouilles suivant le plan d'implantation fourni Réf. S 3505 (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents : Dimensions 400 x 600 x 700 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 400 x 500 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.

C.3 montage portique :

1. monter les poteaux sur la barre transversale à l'aide des vis MTH 10x35.
2. dresser le portique dans les trous de scellement.
3. sceller et attendre le séchage complet du béton.
4. placer les assises et les chaînettes (ajuster la hauteur de l'assise suivant le plan joint).
5. serrer l'ensemble correctement.

ATTESTATION DE CONFORMITE

Nous soussignés, SA TRANSALP, constructeur de jeux de plein air, mobilier urbain, dont le siège social est à 38470 - L'ALBENC - 179 route de Faverge - attestons par la présente que la fabrication et la composition de notre produit :

REFERENCE: N° 3505

GAMME: Atoll

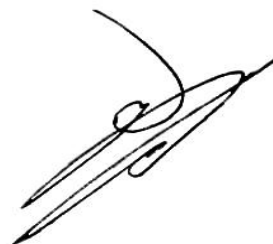
ANNEE: 2018

Sont effectuées dans notre usine en conformité:

- A la norme homologuée AFNOR NF EN 1176-1 : 2008
- A la norme homologuée AFNOR NF EN 1176-3 : 2008
- A la norme homologuée AFNOR NF EN 1177: 2008

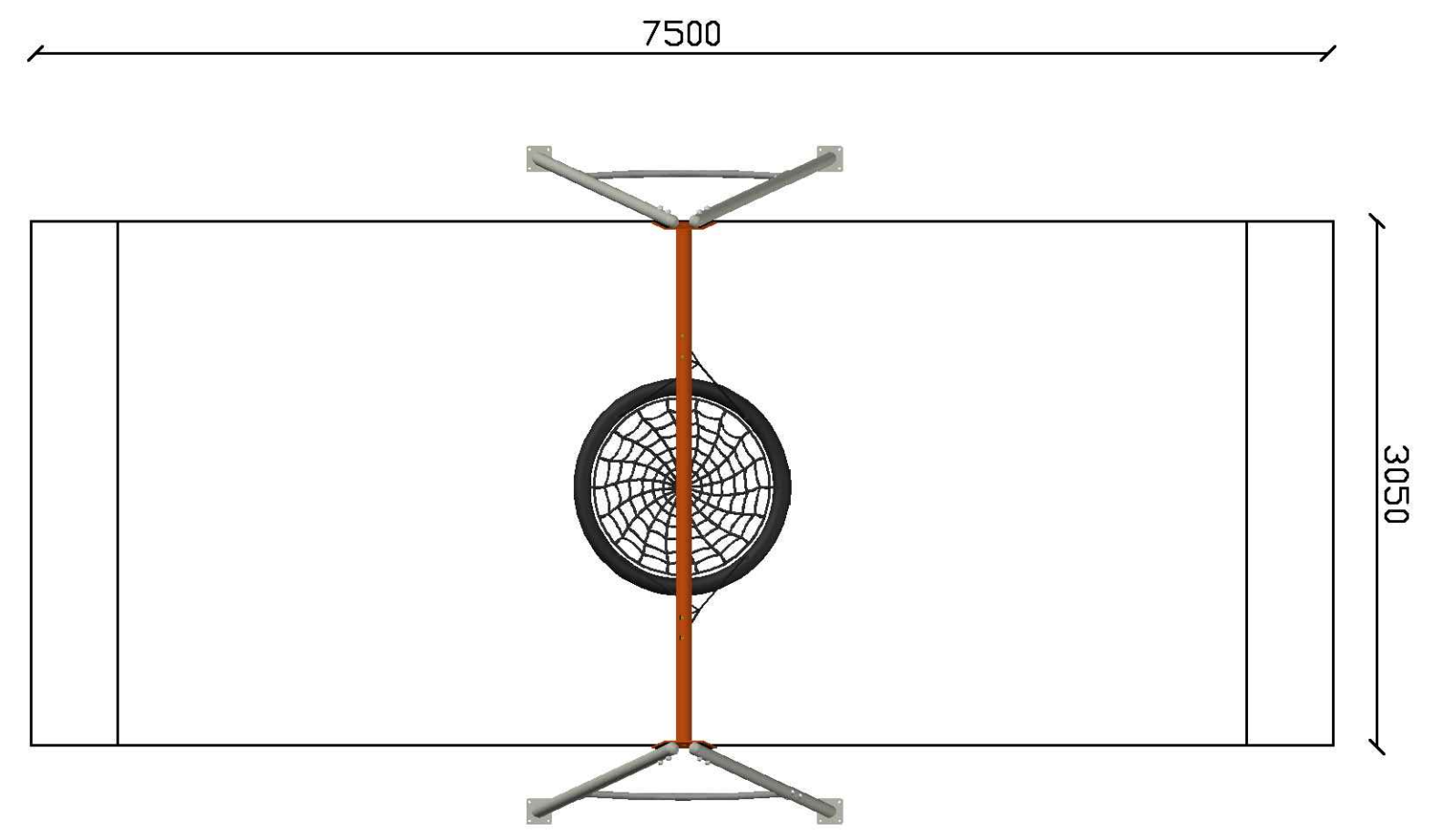
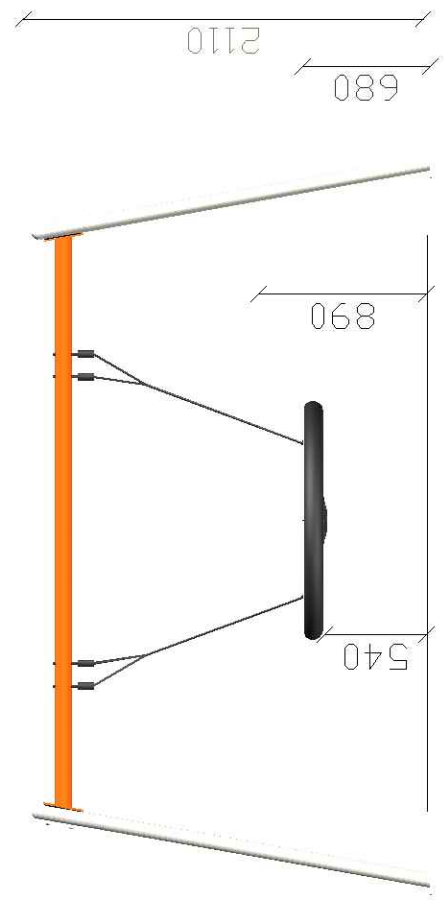
En conséquence, nous garantissons la qualité et la sécurité de ce produit, au vu des travaux et contrôles effectués.

S.A. TRANSALP

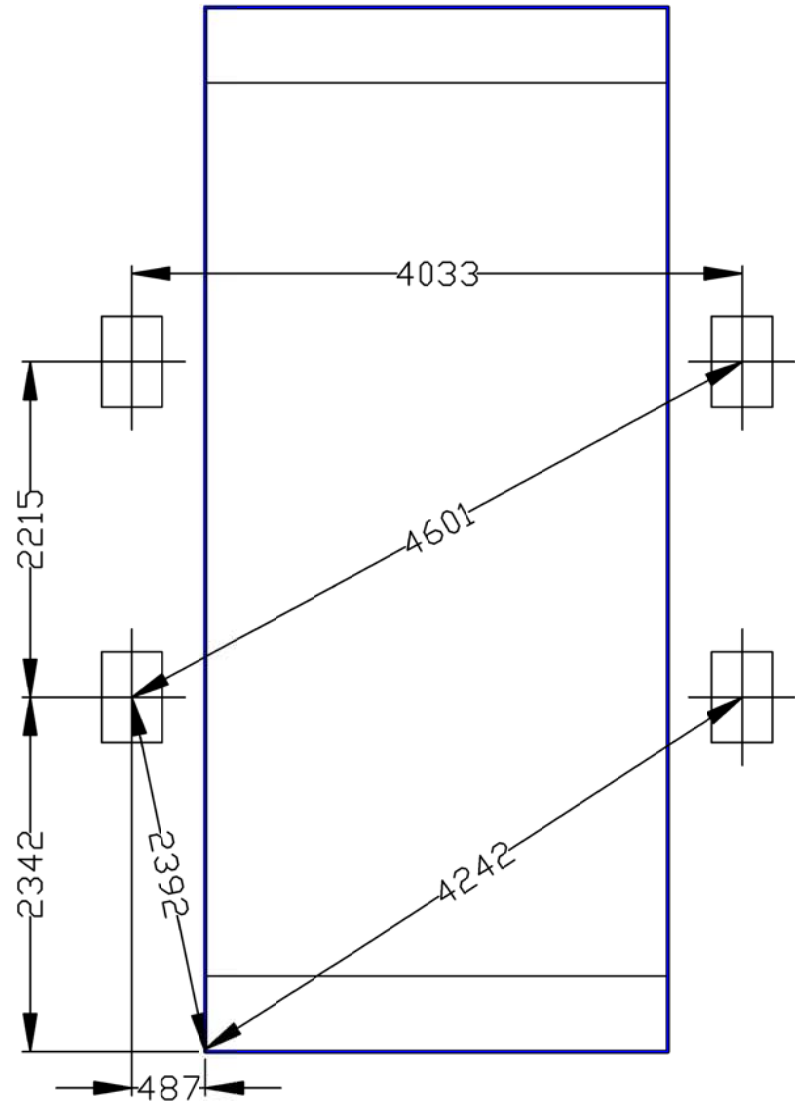


Le P.D.G

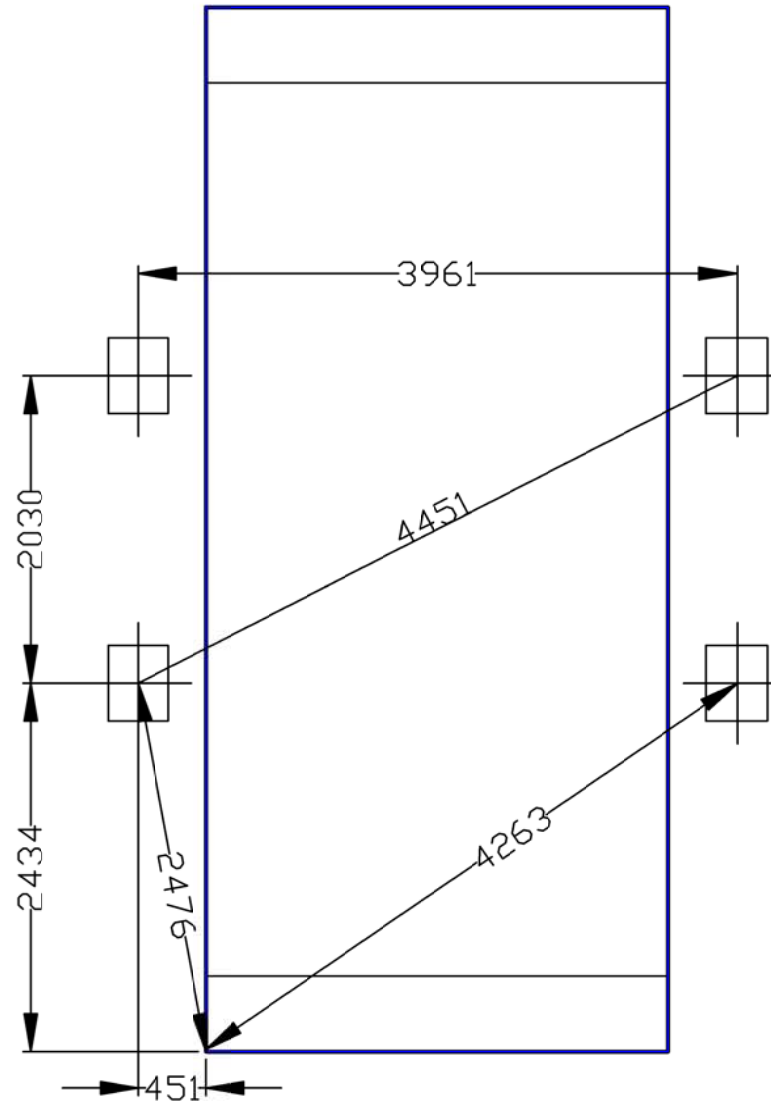




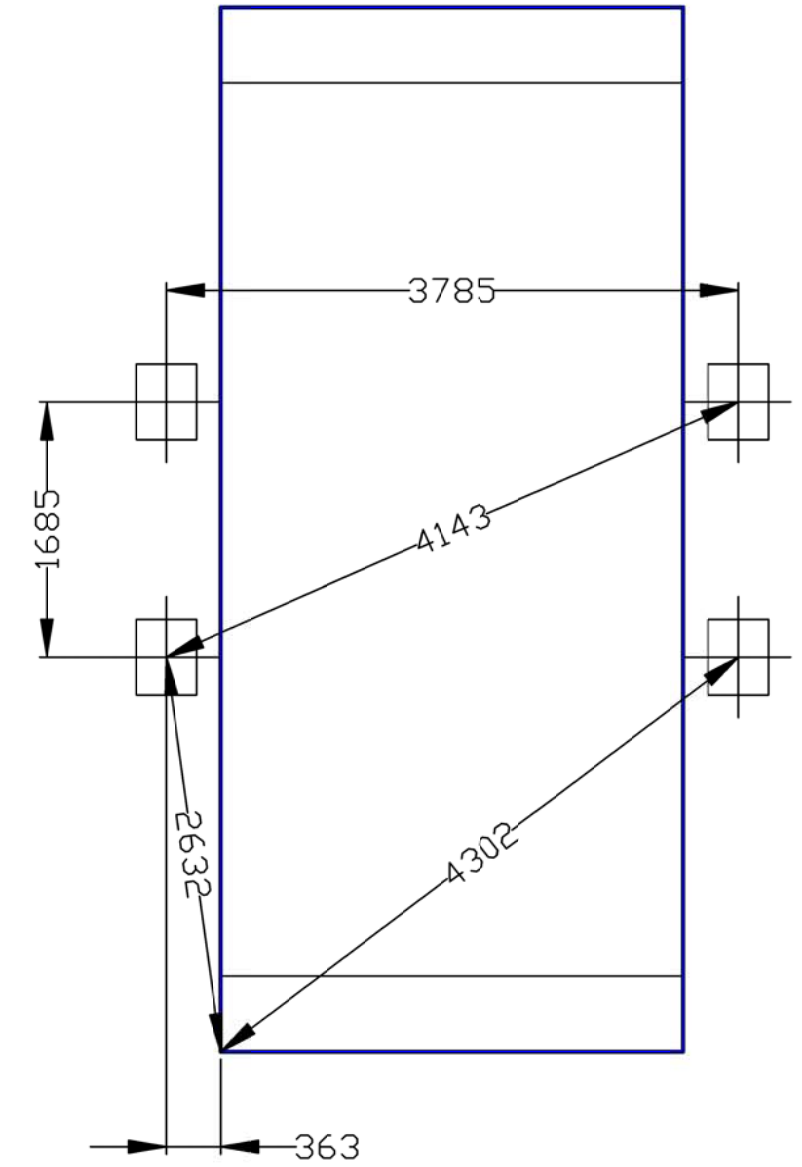
Sol fluent


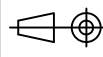


Sol enrobé



Dalle béton



-	Date	-	-	Date	-	Matière	Designation.	Ech.	-	-	-	 jeux & équipements sportifs urbains Quartier de la gare 38470 L'Albenc - France www.transalp.fr info@transalp.fr Tel 04 76 64 75 18 Fax 04 76 64 79 79
-	Date	-	-	Date	-	 Groupe	Portique double	1/50	-	-	-	
-	Date	-	-	Date	-		Classique	Page	-	-	-	
-	Date	Dessiné par L.E.	-	Date	-		plan.	réf com.	-	Ref.	I 3504	
	26/11/12	Validé par:					Scellement 2					